



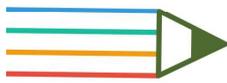
BILAN SOCIAL 2023

Association Médiations
et Cohésion sociale



Médiations et
cohésion sociale

Groupe addap13



Sommaire

Bilan Social 2023
Médiations et cohésion sociale

LES EFFECTIFS

Évolution CDD-CDI
Pyramide des âges et ancienneté
Répartition hommes-femmes
Emploi de personnel handicapé
Mobilité interne et taux de rotation
Catégories de personnel

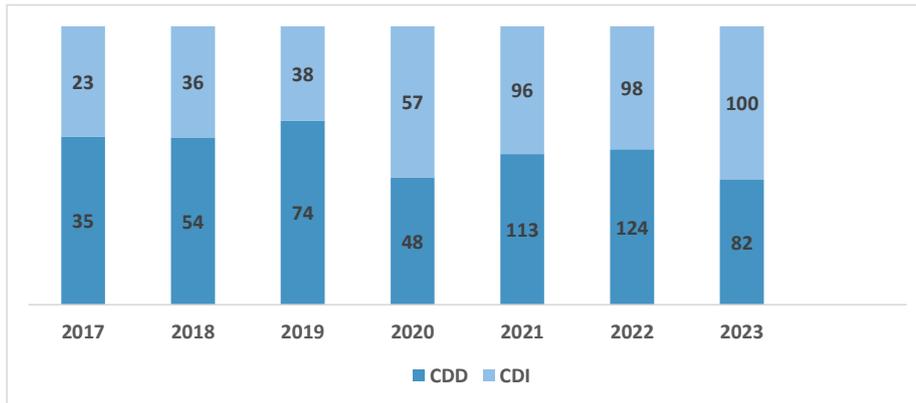
LES CONDITIONS ET TEMPS DE TRAVAIL

Répartition du temps de travail
Absentéisme
Prévention des risques et amélioration des conditions de travail

FORMATION DES PERSONNELS

Personnel en formation
Thèmes et niveaux des formations individuelles
Ventilation des heures par catégories de personnel et par dispositifs
Ventilation du budget par dispositif
Répartition des heures et du budget par type de formation
Accueil des stagiaires et tutorat
Accueil et accompagnement de la pratique professionnelle
Formations dispensées par des salariés

Evolution des effectifs CDD/CDI (en pers.)



L'AMCS - Groupe addap13 a diminué en terme d'effectifs sur 2023.

En 2023 : 82 CDD et 100 CDI (en pers.)

En 2022 : 124 CDD et 98 CDI (en pers.)

Sur les 82 CDD : **50 sont en contrat d'apprentissage ; 28 sont en CDD Adulte-Relais ; 4 sont en CDD de droit commun.**
5 CDI sont en CDI - Apprentissage.

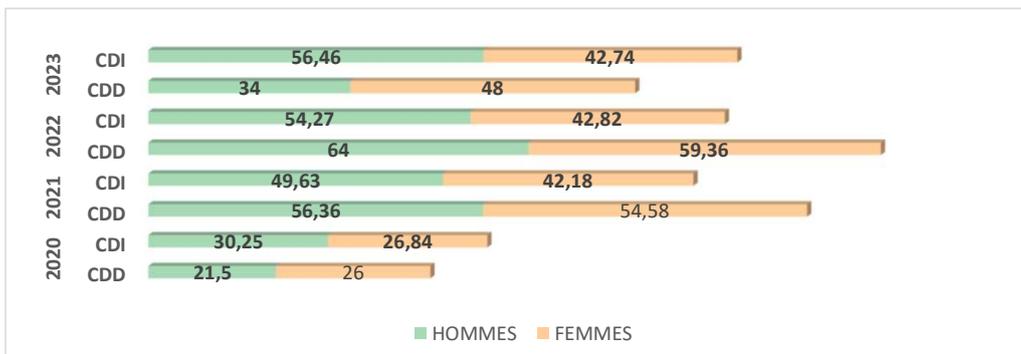
La politique RH de l'AMCS est portée sur l'apprentissage et l'effectif d'apprentis est un indicateur marquant sur 2023 de la stratégie adoptée.

Evolution des effectifs CDD/CDI (en ETP)



Plusieurs salariés font l'objet d'une refacturation (partielle ou totale) de l'Association Groupe addap13 à l'AMCS - Groupe addap13 : 6,54 ETP et 6 PERS.

Evolution des effectifs CDD/CDI (Femmes-Hommes) - ETP



En 2023 : CDD => 59 % femmes et 41 % hommes

CDI => 43 % femmes et 57 % hommes

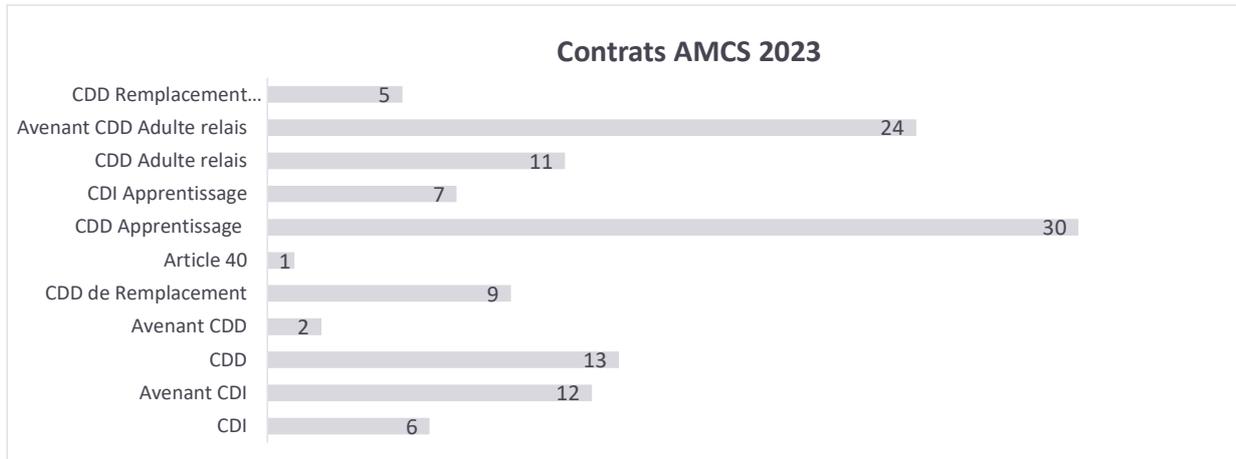
En 2022 : CDD => 48 % femmes et 52 % hommes

CDI => 44 % femmes et 56 % hommes

Nombre de femmes faisant l'objet d'une refacturation totale : 4 par l'Association Groupe addap13

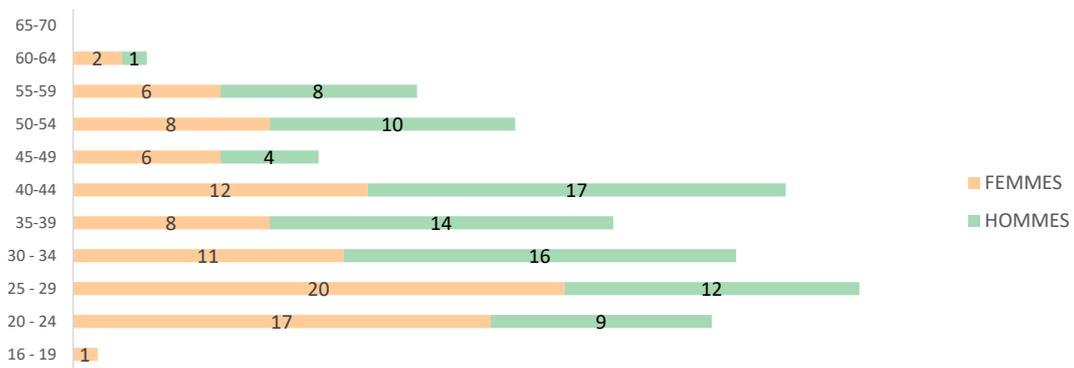
Nombre d'hommes faisant l'objet d'une refacturation totale : 2 par l'Association Groupe addap13

Rédaction des contrats de travail



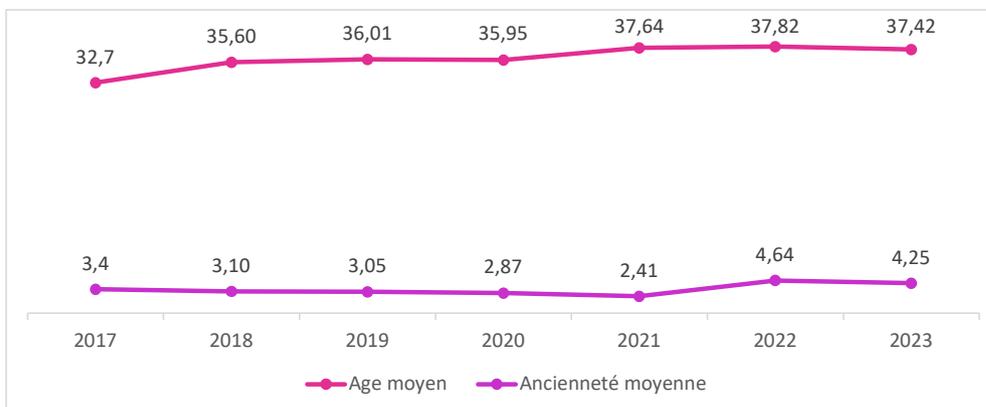
120 contrats ont été rédigés par le service RH au cours de l'année 2023.

Répartition du personnel par tranche d'âge



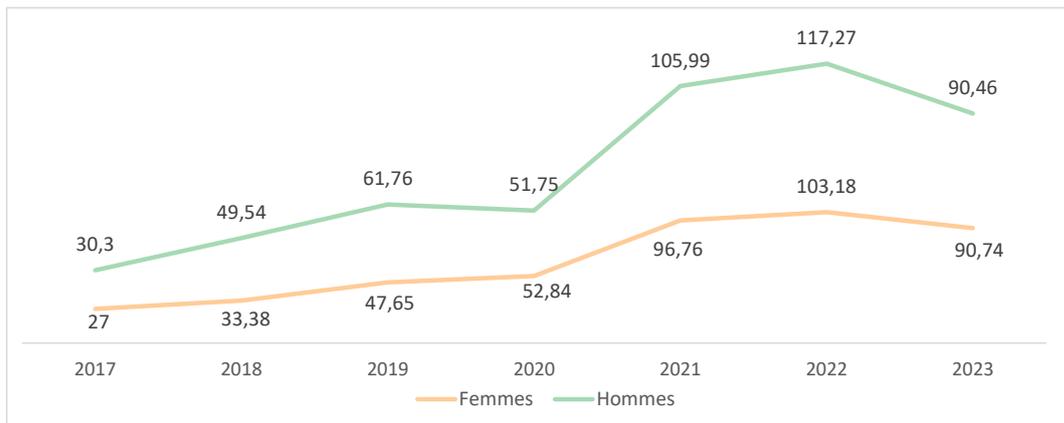
Les trois tranches d'âge les plus représentées sont : **25-29 ans** (contrats d'apprentissage) ; **30-34 ans** et **40-44 ans**.

Moyenne d'âge et d'ancienneté



En 2023 l'âge moyen est de 37,42 ans et l'ancienneté moyenne est de 4,25 ans. Cela a légèrement diminué par rapport à 2022.

Répartition Femmes / Hommes (en ETP)



En personnes

En 2023 => 91 femmes et 91 hommes
En 2022 => 100 femmes et 122 hommes

En pourcentage

En 2023 => 50 % de femmes et 50% d'hommes
En 2022 => 47% de femmes et 53% d'hommes

Emploi de personnel en situation de handicap



Effectif d'assujettissement : 97,32

=> Pas de contribution à payer

Taux de mobilité interne



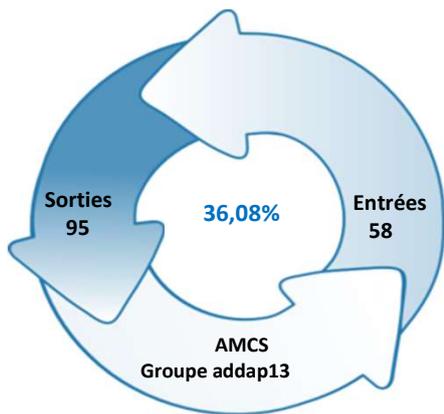
10,68 %

En 2022 : 5,22 %

Effectif moyen 2023 : 206,02 (en 2022 : 210,87)

Le taux de mobilité tient compte des mutations (4) des promotions (3) et des reclassements (15)

Un transfert d'association a eu lieu en 2023 : une salariée Groupe addap13 a été transférée sur l'AMCS Groupe addap13 et a été promue cheffe de service éducatif sur l'AMCS - Groupe addap13.



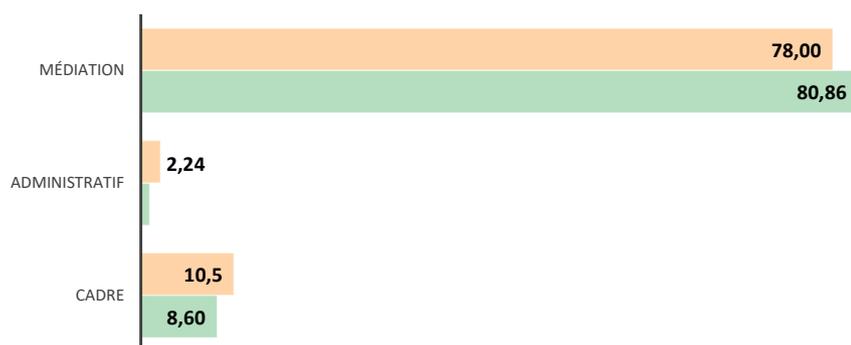
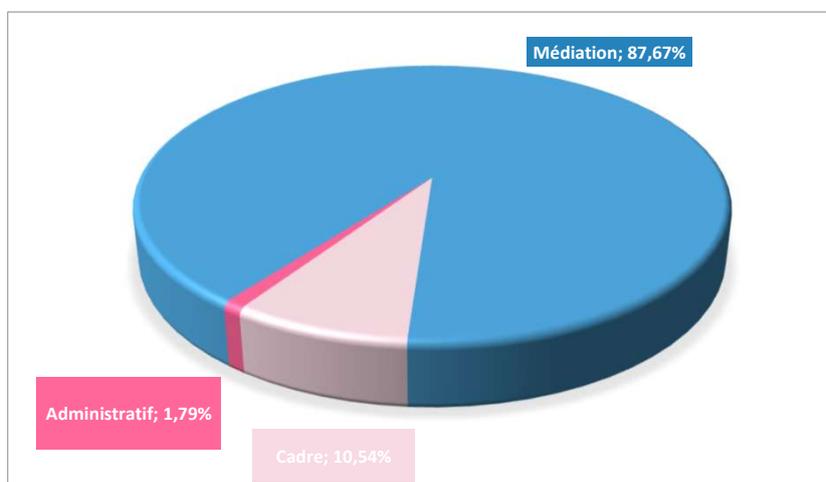
Taux de rotation

Le taux de rotation correspond au turnover.

En 2022 : taux de rotation 50,82%
(108 entrées et 79 sorties)

Le taux de rotation a nettement diminué sur
2023.

Catégories de personnel (en ETP et %)



■ FEMMES ■ HOMMES

Les métiers du personnel cadre (en ETP)

Métiers	2019	2020	2021	2022	2023
Cadre Hors classe - DGA	0,34	1,75	2,75	2,75	2
Cadre Classe 1 Niveau 1	1	0,00	0	0	0
Cadre classe 1 niveau 2	2,00	1,00	0	1	2
Cadre classe 2 niveau 2	5,55	6,50	9,5	10	10,5
Cadre classe 2 niveau 3	1,00	2,00	4	4	4,6
Cadre technicien niveau 2	0,00	0,50	0,5	1	0
	10	12	16,75	18,75	19,1

Nombre de cadres faisant l'objet d'une refacturation du Groupe addap13 sur l'AMCS :
 3,5 ETP Femmes occupent des postes de Cadre (fonctions supports ou CSE)
 1,60 ETP Hommes occupent des postes de Cadre (fonctions supports ou CSE)

Les métiers du personnel administratif (en ETP)

Métiers	2019	2020	2021	2022	2023
Agent administratif principal	0	1	1	0,8	0
Technicien qualifié	0,70	0,2	0,10	0,60	0,10
Technicien supérieur	1,39	0,84	0,84	0,84	3,14
	2,09	2,04	1,94	2,24	3,24

Nombre de personnel administratif faisant l'objet d'une refacturation : .
 1,44 ETP Femmes correspondent à des refacturations du Groupe addap13 sur l'AMCS : 4 secrétaires de service

Les métiers du personnel éducatif (en ETP)

Métiers - CCN66	2019	2020	2021	2022	2023
Educateur spécialisé	4,00	2,80	1,8	3	4
Moniteur adjoint d'animation	35,10	21,00	63,04	71,74	36
Aide médico-psychologique	0,00	0,00	2	2	2
Elève moniteur éducateur	16,00	20,00	34	35	38
Auxiliaire de vie sociale	0,00	0,00	1	1	0
Moniteur éducateur	13,00	13,00	20	13	10
Educateur sportif niveau 4	4,48	4,00	3	9	7
Eleve médiateur social	0,00	8,00	16,5	13	2
Animateur	19,74	18,00	38,72	41,72	39,86
Animateur socio-éducatif	2,00	2,00	3	3	3
Educateur sportif niveau 3	2,00	2,00	1	1	1
Educateur scolaire	1,00	0,00	0	0	0
CESF	0	0	0	1	0
Eleve éducateur spécialisé	0	0	0	3	10
Ouvrier qualifié	0	0	0	1	0
Eleve éducateur sportif Niv IV	0	0	0	0	5
Aide soignant	0	0	0	1	1
	97,32	90,80	184,06	199,46	158,86

L'AMCS-Groupe addap13 continue son ambition d'être une entreprise apprenante en ayant recours à l'apprentissage : **55 apprentis en 2023.**

Le nombre de moniteur adjoint d'animation a nettement diminué dû à un nombre conséquent de

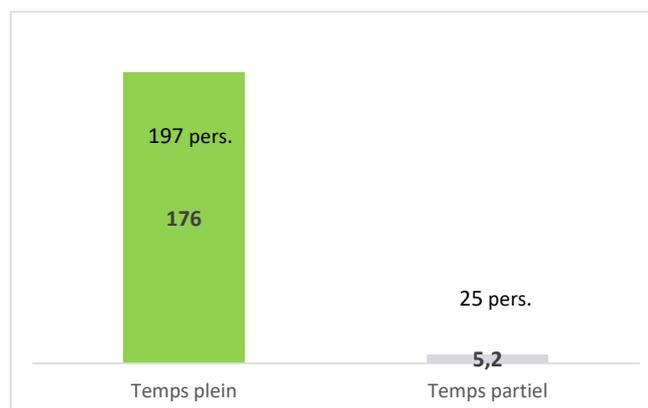


2

**LES CONDITIONS
ET TEMPS
DE TRAVAIL**
Bilan social 2023



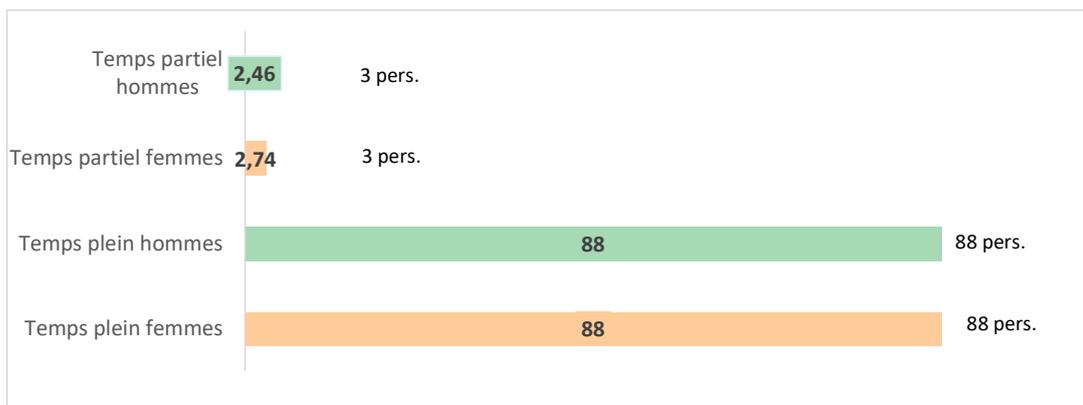
Répartition temps plein - temps partiel (ETP)



Seuls 2 salariés AMCS (1,66 ETP) sont à temps partiel pour raisons personnelles : 1H et 1F

Quant au reste, il s'agit de refacturations du Groupe addap13 vers l'AMCS.

Répartition temps plein - temps partiel femmes - hommes (en ETP)



TEMPS PLEIN :

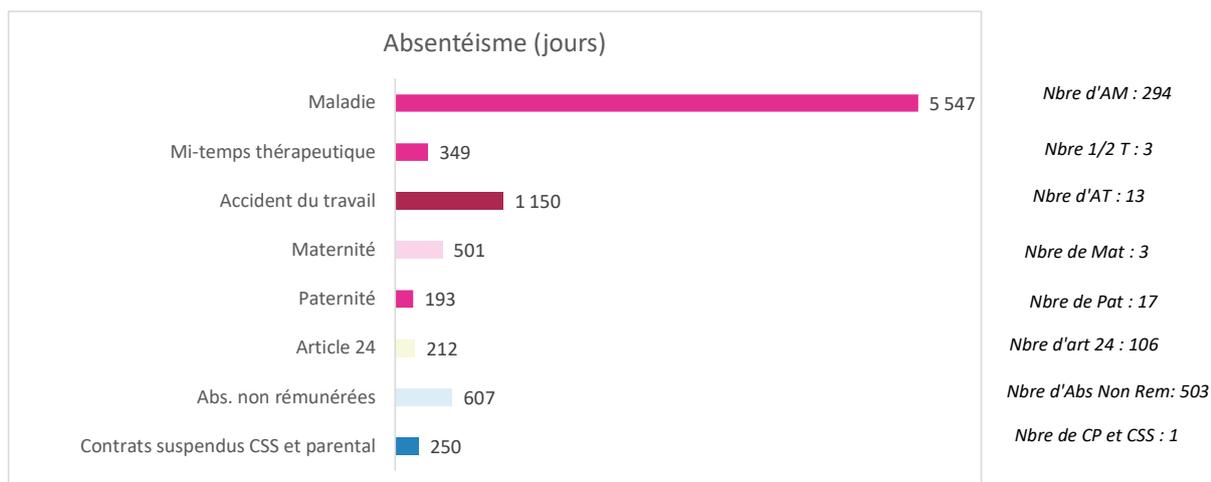
Nombre de temps plein femme faisant l'objet d'une refacturation :
5 par l'association Groupe addap13

TEMPS PARTIEL :

Nombre de femmes faisant l'objet d'une refacturation partielle par l'association Groupe addap13 : 8 femmes
Nombre d'hommes faisant l'objet d'une refacturation partielle par l'association Groupe addap13 : 3 hommes

0,80 ETP Femme et 0,86 ETP Hommes sont de réels temps partiels.

Absentéisme



Les articles 24 correspondent aux absences pour garde d'enfant et aux congés pour événements familiaux.

1 Contrat suspendu :

- 1 congé sans solde (250 jours)

Depuis que le congé paternité a augmenté, la possibilité est offerte au salarié de scinder son congé, comme cela a été le cas en 2023 pour 7 salariés.

Analyse des chiffres de l'absentéisme

	2022		2023	
	Hors Abs non rémunérées	Avec Abs non rémunérées	Hors Abs non rémunérées	Avec Abs non rémunérées
Gravité de l'absentéisme <i>Nbre total de jours d'absence / Nbre de jours calendaires</i>	9,27%	10,27%	10,27%	11,71%
Absentéisme de longue durée (+ 90 jours) <i>Nbre total de jours d'absence > 90 j / Nbre de jours calendaires</i>	2,95%	3,14%	6,52%	6,52%
Absentéisme de moyenne durée (de 4 à 89 jours) <i>Nbre total de jours d'absence de 4 à 89j / Nbre de jours calendaires</i>	4,99%	5,51%	3,88%	4,01%
Micro absentéisme (- 4 jours) <i>Nbre total de jours d'absence < 4 j / Nbre de jours calendaires</i>	0,36%	0,70%	0,50%	1,18%
Durée moyenne des absences <i>Nbre total de jours d'absence / Nbre d'absences</i>	12,64	9,52	18,24	9,37
Fréquence des absences <i>Nbre total des absences / Effectif moyen</i>	2,68	3,94	2,12	4,56

Effectif moyen 2022 : 210,83 PERS Effectif moyen 2023 : 206,02 PERS

La gravité de l'absentéisme passe de à 3355 en 2022 à 5547 jours en 2023 et ce pour autant de nombre d'arrêts.

Le nombre de jours d'absences injustifiées a presque doublé en 2023 (607 jours contre 395 jours en 2022)

932 jours d'absence correspondent à des arrêts de travail de longue durée (3 salariés concernés).

Le nombre de jours en arrêt maladie de plus de 90 jours a considérablement augmenté : 2905 jours en 2023 (14 salariés) contre 925 jours en 2022 (8 salariés)

Éléments du bilan du CSSCT

Nombre de réunions ordinaires :	11
Nombre de réunions extraordinaires :	6
A la demande des représentants du personnel :	0
A la suite d'un accident :	0
Nombre d'enquêtes menées par le CSSCT :	0
Nombre de cas de mise en oeuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent :	0
Nombre de cas de recours à un expert :	0
Nombre de représentants du personnel formés :	3

Accidents du travail

Nombre total des accidents survenus aux salariés de l'établissement :	17
Nombre d'accidents AVEC arrêt de travail :	13
<i>Dont nombre d'accidents de trajet :</i>	<i>3</i>
<i>Dont nombre d'accidents du travail :</i>	<i>10</i>
<i>Nombre d'accidents de déplacement :</i>	<i>0</i>
Nombre d'accidents SANS arrêt de travail :	4

En 2021, le nombre d'AT était de 27.

Moyens spécifiques mis en oeuvre

Plan d'Evaluation des Risques Professionnels

- DUERP en cours d'actualisation
- Fiche entreprise service Pays d'Aix réalisée

Actions de formation en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

Travaux électriques site Marine Bleue : 489,50 €
Analyse des pratiques professionnelles : 18 931 €
Location défibrillateur : 1 356.15€
Entretien Climatisation : 556.80€

Total des sommes consacrées à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail : 21 333,45 €



3

**FORMATION
DES PERSONNELS**
Bilan social 2023



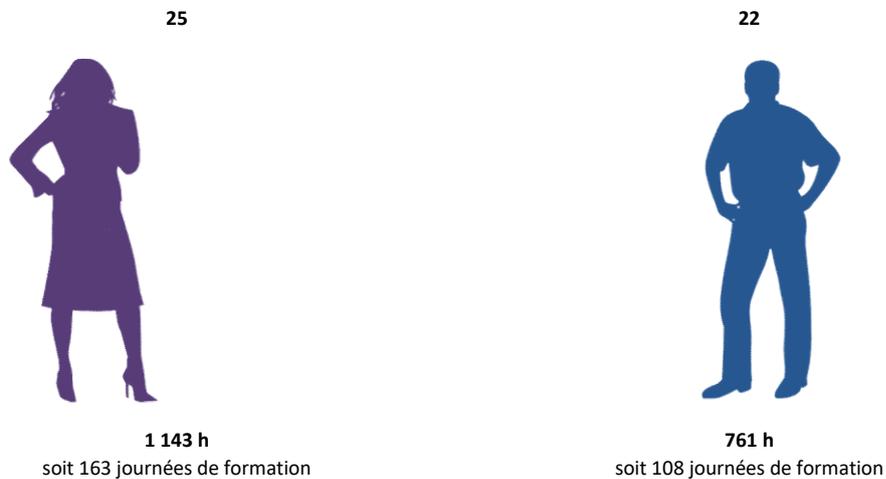
Personnel en formation
Départs en formation = 221 salariés
22 890 h de formation



En 2022, 250 départs en formation soit une baisse de 13%
et 16 178 heures de formation réalisées, soit une hausse de 30%

La hausse des heures en formation s'explique par le développement des formations en apprentissage au sein de l'association.

Formations des séniors (45 ans et +) = 47 salariés
1 904 h de formation



En 2022, 69 séniors ont participé à une formation pour 2 786 heures.

Thèmes et niveaux des formations individuelles

Nombre de salariés	Thèmes des formations	Niveaux
12	DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé)	6
1	VAE DEES	6
1	Licence professionnelle métiers des réseaux informatiques & télécommunication	6
1	DE JEPS Animation sociale (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	5
47	DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur)	4
4	VAE DEME	4
24	MSADS	4
2	VAE MSADS	4
6	BP JEPS APT (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - mention activité pour tous)	4

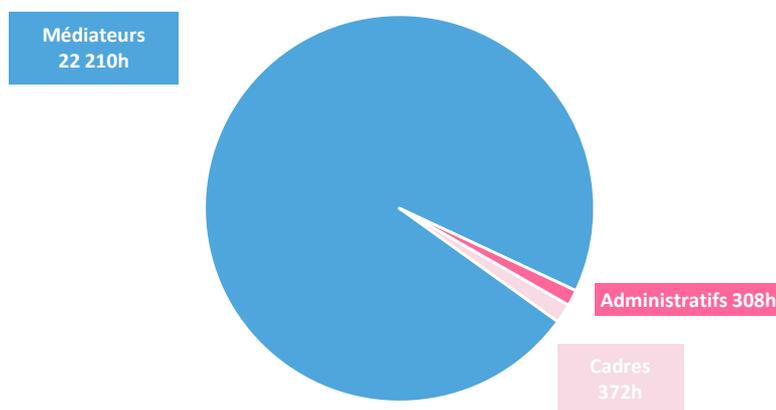
98 salariés sont engagés dans une formation diplômante.

Formations diplômantes Résultats du 31 décembre 2023

11	DEME (Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur)
19	MSADS

30 personnes ont obtenu leur diplôme en 2023

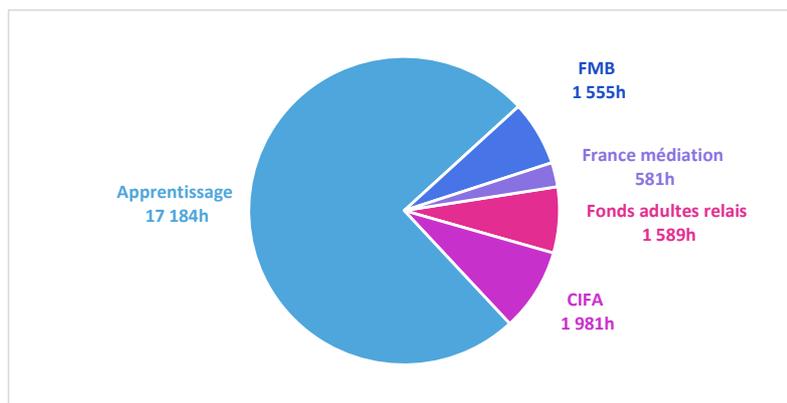
Ventilation des heures par catégories de personnel



Cadres	25 salariés dont 12 hommes et 13 femmes
Personnel en médiation	194 salariés dont 91 hommes et 103 femmes
Administratif	1 homme et 1 femme

En 2023, plus de 96 % des heures de formation sont utilisées par le personnel en médiation.
Il s'agit de la catégorie de personnel la plus représentative.

Ventilation des heures par dispositifs

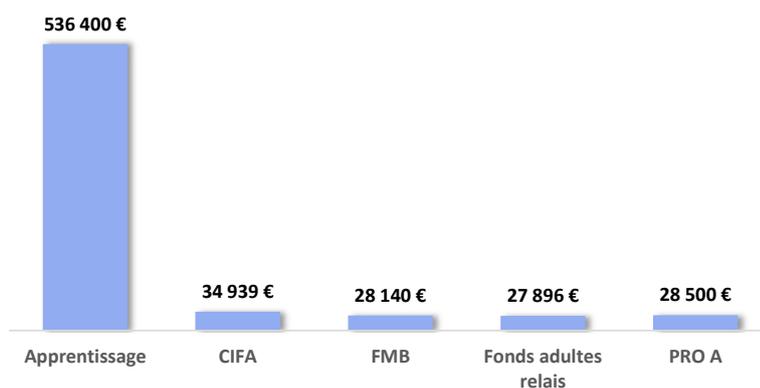


En 2023, 75% des heures de formation sont utilisées par les salariés en apprentissage.

Somme versée à l'OPCO SANTE en 2023 : **87 728 €**

L'association a versé en supplément 30 000€ à l'OPCO SANTE afin d'obtenir davantage de fonds mutualisés. Ce versement supplémentaire est remboursé à l'association l'année suivante, avec 6% de frais de gestion déduit.

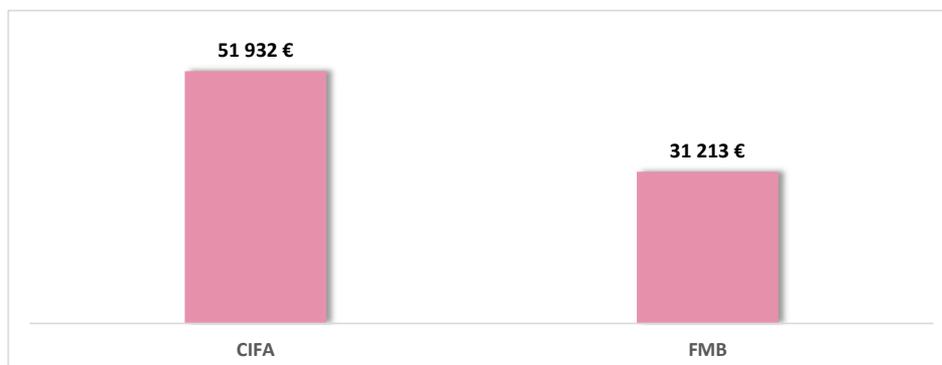
Engagements par dispositif



Le total des engagements, tout dispositif confondu est de **655 875€**

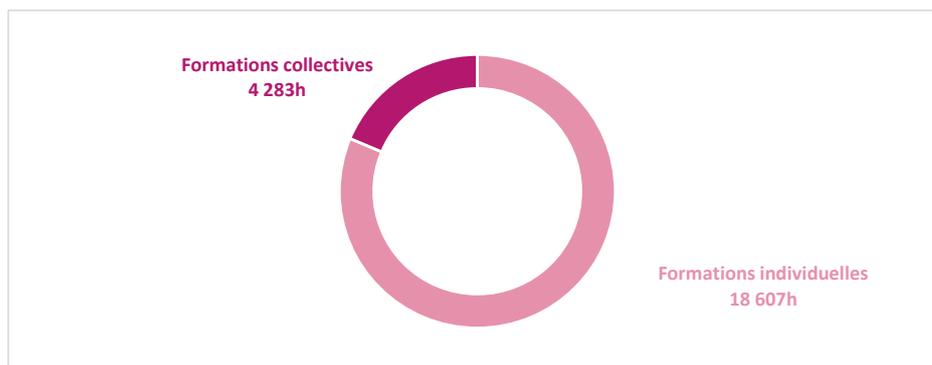
L'OPCO SANTE finance l'intégralité de la formation des apprentis. Notre budget formation n'est pas impacté par le coût de la formation des contrats d'apprentissage.

Dépenses par dispositif



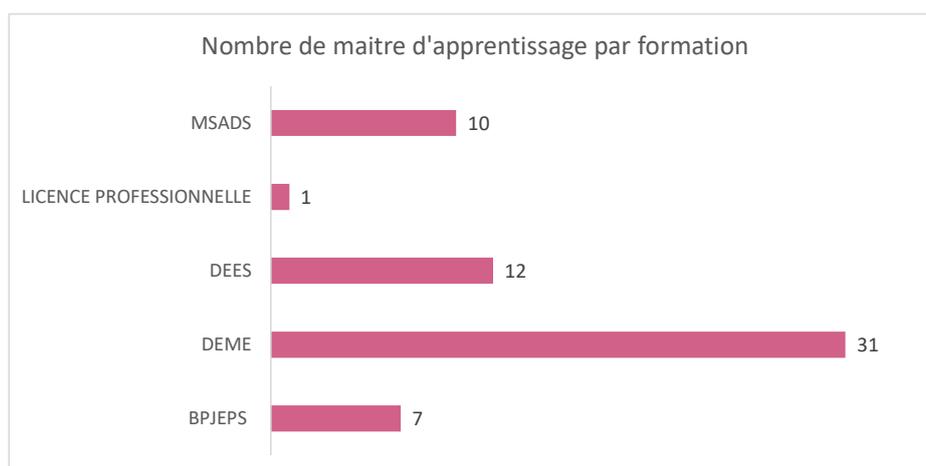
Les dépenses liées à la formation, tout dispositif confondu, s'élèvent à **83 145€**.

Répartition des heures par type de formation



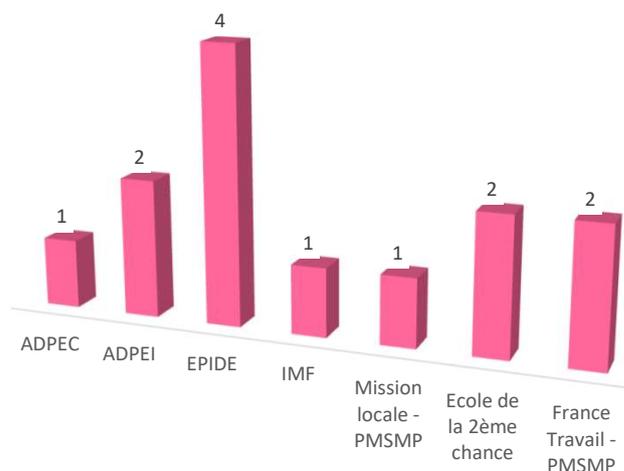
Les formations individuelles sont essentiellement représentées par l'apprentissage.

Maitres d'apprentissage



L'AMCS est très engagée dans la transmission du métier et des savoirs-faire : les tuteurs et les maitres d'apprentissage sont formés spécifiquement pour suivre le parcours de formation des salariés en apprentissage. Les maitres d'apprentissage sont salariés Groupe addap13 (45) et AMCS-Groupe addap13 (16)

Accueil des stagiaires = 13 personnes



En 2023, 13 stagiaires ont été accueillis.

Accompagnement de la pratique professionnelle

40 salariés ont bénéficié des analyses des pratiques pour un total de 500 heures.
19 femmes et 21 hommes sont concernés.

Formations internes

L'AMCS développe la formation interne par le biais de la "mise au poste" pour toutes les personnes nouvellement recrutées, tout dispositif confondu.

La Chargée de mission veille également à la formation du personnel concernant la Norme NF 60-600 "Médiation Sociale".

Dispositifs	Formation	Nb bénéficiaires	Heures/salarié	Total heures
Cadres	Médiation + Norme NF 60-600	9	3	27
Médiation TER + MSU + COLLEGES	Mise au poste + Norme NF 60-600	10	7	70
PRMSE (lycées)	Mise au poste	32	14	448
Bataillons	Mise au poste	23	14	322